

# COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 25 MAI 2020

Le Conseil Municipal de la Commune de Petit-Palais et Cornemeps dûment convoqué s'est réuni en séance **ordinaire** à la salle polyvalente le 25 mai 2020 à 18 H 30 sous la présidence de Madame Patricia RAICHINI, Maire sortant.

**Présents** :AUDOUIN Anne, BORDAS Christian, BORDELAIS Gérald, BOUTIN Jean-François, BROUDICHOUX Serge, DUMON Alain, HUCHET Pierrette, HUOT Jean-Paul, JOCELYN Nathalie, MARTIN Frédéric, POUDRET Annie, RAICHINI Patricia, REYGADE Aline, Jérôme TRANQUARD, VEYSSIERE Fabienne

**Secrétaire de séance** : AUDOUIN Anne a été élue secrétaire de séance.

## **ELECTION DU MAIRE**

La séance est ouverte sous la présidence de Madame RAICHINI Patricia, Maire sortante qui a déclaré les membres du Conseil Municipal cités ci-dessus installés dans leurs fonctions.

Le plus âgé des membres présents du Conseil Municipal, Monsieur DUMON Alain a pris la présidence de l'assemblée. Le Maire est élu au scrutin secret et à la majorité absolue.

Madame RAICHINI Patricia est candidate au poste de Maire

Résultats du premier tour de scrutin : 15 votants – 1 bulletin blanc – 14 suffrages exprimés – Majorité absolue : 8

Madame RAICHINI Patricia est proclamée Maire et a été immédiatement installée 14 Voix.

## **DESIGNATION DU NOMBRE D'ADJOINTS**

Considérant que le Conseil Municipal désigne le nombre des adjoints au maire sans que ce nombre puisse excéder 30% de l'effectif légal du Conseil Municipal.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité la création de 2 postes d'adjoints.

## **ELECTION DES ADJOINTS**

Considérant que les adjoints sont élus au scrutin secret et à la majorité absolue, le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

Monsieur Serge BROUDICHOUX est candidat au poste de premier adjoint

Résultats du premier tour de scrutin : 15 votants- 1 bulletin blanc- 14 suffrages exprimés- Majorité absolue : 8

Monsieur Serge BROUDICHOUX est proclamé premier adjoint et immédiatement installé 14 voix.

Madame Nathalie JOCELYN et Madame Fabienne VEYSSIERE sont candidates au poste de deuxième adjoint

Résultats du premier tour de scrutin : 15 votants – 15 suffrages exprimés – Majorité absolue : 8

Mme Nathalie JOCELYN a obtenu 4 voix

Mme Fabienne VEYSSIERE a obtenu 11 voix

Madame Fabienne VEYSSIERE est proclamée deuxième adjoint et immédiatement installée.

## **LECTURE DE LA CHARTE DE L'ÉLU LOCAL**

Madame le maire donne lecture de la charte de l'élu local et en remet une copie aux conseillers municipaux.

## **DELIBERATION VOTE DES INDEMNITES DE FONCTION DES ELUS**

Le Conseil Municipal décide de fixer les taux d'indemnités des élus au 25 mai 2020, soit le taux maximal 40,3% de l'indice 1027 pour le maire : indemnité brute : 1 567,43 € par mois.

soit le taux maximal 10,7 % de l'indice 1027 pour les adjoints : indemnités brutes 416,17 € par mois.

Vote à l'unanimité.

## **ELECTION DES DELEGUES AU SEIN DES ORGANISMES EXTERIEURS**

Sont élus :

- **Communauté de Communes du Grand Saint Emilionnais**  
Titulaire : RAICHINI Patricia – Suppléant :BROUDICHOUX Serge
- **Syndicat d'Adduction d'Eau Potable et d'assainissement des vallées de l'Isle et de la Dronne**  
Titulaire : RAICHINI Patricia– Suppléant : BORDAS Christian
- **Syndicat Intercommunal d'Electrification de Saint Philippe d'Aiguilhe**  
Titulaires : RAICHINI Patricia-POUDRET Annie –Suppléants : REYGADE Aline- BORDAS Christian
- **SIVU Chenil du Libournais**  
Titulaire : BROUDICHOUX Serge – Suppléant : JOCELYN Nathalie
- **Syndicat Intercommunal Regroupement Pédagogique**  
Titulaires : RAICHINI Patricia-VEYSSIERE Fabienne-AUDOUIN Anne
- **SIETAVI**  
Titulaire : BROUDICHOUX Serge – Suppléante : RAICHINI Patricia
- **SDEEG**  
Titulaire : RAICHINI Patricia

Séance levée à 19 H 20